

Conseiller-ère en éducation à l'environnement

ORGANISATION

Jeunes volontaires pour l'environnement

LIEU

Abidjan, Côte d'Ivoire

DURÉE

6 mois

LANGUE

Français

CONTEXTE

Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE) est une ONG ivoirienne qui vise à apporter des solutions aux enjeux environnementaux et aux changements climatiques. Accréditée par la Commission du développement durable des Nations Unies, l'organisation est présente dans plusieurs pays dans le monde. Elle intervient à travers différents projets sur une diversité de champs d'action : agroécologie, changements climatiques, développement économique et social.

TÂCHES

- Élaborer un manuel de formation
- Réaliser une campagne de sensibilisation en environnement
- Fournir une assistance technique
- Évaluer les actions menées

EXIGENCES

- Être âgé-e de 18 à 30 ans au moment de la sélection finale
- Posséder le statut de citoyen canadien ou de résident permanent
- Être légalement autorisé-e à travailler au Canada
- Ne pas avoir participé antérieurement au PSIJ

COMMENT POSTULER ?

Envoie ton CV et ta lettre de présentation en indiquant dans l'objet le numéro de mandat (L-2024-02) à l'adresse suivante :

psij@education-internationale.com

PROFIL RECHERCHÉ

- Étudiant-e ou finissant-e de 1er ou 2e cycle universitaire en :
 - Éducation à l'environnement
 - Animation
 - Sciences sociales
 - Géographie (environnement et santé)
 - Science de la vie, écologie
 - Aménagement du territoire, urbanisme
- Étudiant-e ou finissant-e collégial-e en :
 - Techniques du milieu naturel
 - Techniques de bioécologie
- Tout autre programme ou formation pertinente en lien avec le mandat

SAVOIR-ÊTRE

- Organisation / Rigueur
- Aptitude au travail en équipe
- Adaptabilité / Ouverture d'esprit
- Créativité

SAVOIR-FAIRE

- Montage d'animation et d'outils pédagogiques
- Techniques de rédaction (syntaxe, orthographe et style)
- Techniques de communication (prise de parole en public, médiation, approche participative)
- Techniques de rédaction de projet

CONDITIONS OFFERTES

Les stages du PSIJ sont volontaires et donc, non-rémunérés. Éducation internationale s'engage à fournir :

- Le billet d'avion aller-retour
- Une assurance voyage
- Une allocation déterminée en fonction du coût de la vie et couvrant les dépenses quotidiennes
- Une formation pré-départ